L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. • NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 31 JANVIER 1866. • Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 31 JANVIER.

ANNONCES

En la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

Et à la troisième page nombre d'annonces.

Pour la liste des arrivages et des départs, des importations, exportations et cotisations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES.

Nous prions les personnes qui nous envoient des annonces à traduire pour le journal du lendemain, de nous les adresser, autant que possible, dans le courant de la journée. Il nous est fort difficile d'en terminer à temps la traduction quand elles nous arrivent toutes ensemble dans la soirée.

Abonnés des campagnes.

Les personnes habitant la campagne qui désiraient s'abonner à l'*Abeille* peuvent le faire en nous adressant simplement, dans une lettre confiée à la malle, leur nom et l'indication du bureau de poste où doit être envoyé le journal. Il va sans dire que le montant de l'abonnement est payable d'avance en billets de la [illegible] des Etats-Unis. Il est si rare que des lettres renfermant de petites valeurs s'égarent, qu'on ne risque presque rien à placer un billet dans une enveloppe.

Nous recevrons des abonnements à l'édition quotidienne de l'*Abeille* pour trois mois, plus, à raison de trois piastres par trimestre; à l'édition semi-hebdomadaire, pour six mois, plus, à raison de deux piastres et demi le trimestre.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. De Feriet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Terrains de prix face au Canal Carondelet, aux rues Robertson et St. Philippe.

Par A. Bouligny, en face du Vieux Bassin—Meubles, futailles, charrettes, &c.

Par B. Turpin, au No 97 de la rue Vieille Levée—Café, vins de Bordeaux, whiskey, sardines, [illegible], &c.

Par Hoffman & Marks, au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, et lingerie.

Par Montgomery & Bro, sur la Levée, en face de la rue Bienville—Pommes; —au No 80 de la rue du Camp—Habillements, lingerie, marchandises sèches dans leur avance.

Par G. Léonnet—Au No 60 de la rue de Chartres—Bottes, souliers, chapeaux, gingembre avarié, &c.

LÉGISLATURE.

SÉNAT.

La séance s'ouvre à l'heure ordinaire sous la présidence du lieutenant-gouverneur Voorhies.

M. Burthe, au nom du comité judiciaire, fait un rapport défavorable contre le bill pour l'incorporation de sociétés de commission et de courtage et aussi contre l'acte proposé sur les taxes et ventes et contre l'acte pour ratifier tous les actes faits par les officiers d'état pendant la guerre. Le comité donne ses raisons fondées sur l'argument que la validité de tels actes est une question pour les cours.

Le même comité, cependant, rapporte, par substitut, d'une manière favorable au bill qui a suspendu la prescription pour dettes encourues avant le commencement de la guerre. Le bill est adopté.

M. Palfrey présente son bill autorisant un chemin de fer partant de Thibodeaux pour faire intersection avec celui des Opelousas et se prolongeant jusqu'à Houma. Le bill est référé au comité judiciaire.

M. Kenner fait un rapport favorable sur le bill autorisant la ferme du Nouveau Canal et présente un bill qui est mis à l'ordre du jour de jeudi prochain.

Le juge Duvignaud présente un bill relatif à la collection des taxes d'Etat et aux licences dans la ville; lequel bill est référé au comité de finances.

Une communication relative à un appareil pour boucher les crevasses, est référé au comité des Levées.

L'acte de M. Mohan pour la réorganisation des écoles publiques, est référé au comité sur l'éducation.

Les actes relatifs aux jurés dans cette ville et aux professeurs dans les écoles sont aussi référés.

M. Palfrey présente un bill relatif aux pilotes dans la baie d'Atchafalaya et sur le cours d'eau qui porte ce nom.

M. Foute présente son acte pour convoquer une convention constitutionnelle. Cet acte est envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de lundi prochain.

M. Munday présente un acte pour amender la loi relative aux abandons forcés.

Il présente un autre bill pour suspendre la vente des terres publiques dans telle section en registrée soit au bureau fédéral soit au bureau confédéré. Le règlement est suspendu et l'acte est adopté.

M. Forbe donne avis qu'il présentera un bill pour rappeler la loi du Homestead, adoptée à la dernière session.

Le bill de la Chambre relatif aux précincts d'élection est référé. L'autre bill de la Chambre pour nommer un comité qui serait chargé d'examiner le rapport du Trésorier est déposé sur le bureau. Cette décision s'explique par le fait que le comité de finance est déjà occupé de cette affaire. Il n'attend plus pour faire son rapport que le rapport de l'auditeur d'Etat.

M. Mohan présente un bill par lequel les procès relatifs au renvoi des locataires seraient jugés par la Cour Suprême de préférence. Référé au comité judiciaire.

Un acte est passé pour rappeler l'acte qui prescrit les preuves verbales dans les affaires de levées.

L'acte ordonnant des élections de District et de Paroisse le second lundi de mars prochain est amendé, adopté et envoyé au concours de la Chambre.

Le Sénat tient alors une séance exécutive et s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Présidence de M. Cage.

Sur motion de M. De la Barre, M. B. Wiltz obtient un congé de 10 jours.

Une résolution présentée par M. Green à propos des monitions, est adoptée.

Une autre présentée par M. McCloskey qui priverait de leur *per diem* les membres absents sans congé est rejetée.

Sur motion de M. Green, le comité judiciaire est chargé d'examiner la question de savoir si les Juges de Paix ne pourraient pas être investis du pouvoir d'imposer des pensions alimentaires.

M. Scanlan fait un rapport favorable au bill qui pourvoit au payement des dépenses contingentes de l'assemblée générale.

La Chambre ordonne l'envoi à l'impression du bill qui impose un droit de timbre pour avoir un nouveau moyen de revenu.

Un acte pour définir les devoirs et fixer la rémunération de l'imprimeur d'Etat est référé au comité judiciaire.

Une résolution de M. Voorhies relative à la Législature de 1861, est référée au comité judiciaire.

Est référé au comité de finances le bill du Sénat pour payer $500,000 de dettes contractées par les commissaires de la Levée, ces fonds devant être pris sur le fonds des levées et du dessèchement.

La Chambre donne son concours au bill du Sénat qui autorise le juri de police de la paroisse Ste Marie à porter au nombre de 5 les wards de juri de police et à fixer leurs limites.

Est également adopté un acte relatif aux juges de paix de la paroisse de Jefferson.

La Chambre adopte le bill du Sénat pour le payement des officiers et des membres, et aussi pour le paiement des dépenses contingentes, mais elle ajourne indéfiniment le bill du Sénat qui supprime la publication en français du journal des deux Chambres.

Le bill du Sénat autorisant le gouverneur à passer un contrat avec la Société des Artisans pour avoir l'usage de leur salle est approuvé.

Est approuvé aussi le bill des élections pour des officiers de Paroisse et de District dans tout l'Etat.

Le bill autorisant les banques de cet Etat à escompter le papier à 8 pour cent est mis en discussion.

Une motion d'ajournement ayant été faite, M. Romain, sur la demande de l'orateur, est dispensé de servir dans le comité de finances. M. Williamson de Caddo est nommé à sa place.

Sur la motion de M. Waggaman, l'ouverture de la séance n'aura lieu qu'à midi dorénavant.

La chambre s'ajourne à mercredi, (aujourd'hui.)

LES GUERRES DE LA FRANCE.

Extrait de la *France* du 1er janvier.

La France a une position tout à part dans le monde. Son génie rayonne au dehors plus que celui d'aucun autre peuple. Son action a des retentissements dans les contrées les plus éloignées. Ses exemples portent partout la lumière et ont d'irrésistibles entraînements. Elle a ainsi le privilège des propagandes utiles ou généreuses.

Il y avait longtemps que l'Angleterre était en possession de la liberté politique. Depuis un siècle notamment (1679), le régime constitutionnel et la participation du pays à la direction de ses propres affaires y étaient plus régulièrement établis. Qui s'en apercevait en Europe? Les plus beaux et les plus éloquents débats du Parlement anglais ne passaient pas la frontière. La parole vibrante et passionnée de Burke, la voix puissante du grand Chatam, qui dut à son éloquence politique ce titre réservé aux héros, le langage souverain, de Pitt, restaient sans écho.

Mais l'Assemblée constituante se réunit; la tribune française s'élève; la voix de Mirabeau retentit; les principes de 1789 sont proclamés; aussitôt l'Europe est attentive; elle écoute, s'étonne et s'émeut; les rois de droit divin s'inquiètent; les peuples s'éveillent; tous les esprits sont en mouvement et s'ouvrent aux premières notions du droit et de la liberté.

Dès lors, rien ne s'arrête plus; l'accord sympathique se continue sans interruption. Tous les actes intérieurs de la France exercent leur influence au delà de ses frontières. Elle fait, en 1830, une nouvelle révolution libérale, toute l'Europe s'agite avec elle et marche dans sa voie. La Belgique, l'Espagne, le Portugal, les Etats secondaires d'Allemagne doivent leur nouvelle constitution à ce mouvement; en attendant que l'Angleterre elle-même, entraînée dans ce mouvement qui est ses applaudissements ont salué, réalise enfin sa réforme électorale, vainement poursuivie depuis cinquante ans, qui assure au peuple une représentation plus large et plus sincère. En 1848, une surprise révolutionnaire trouble la France; le contre-coup ne se fait pas attendre; l'anarchie s'empare de la situation, arme les masses égarées, inquiète tous les intérêts, bouleverse les sociétés, renverse les trônes, et fait des ruines de toutes parts.—Un pouvoir réparateur rend le calme à la France; immédiatement l'ordre, la sécurité, la confiance se rétablissent dans tous les Etats, comme par un effet naturel, avec une merveilleuse facilité.

Les guerres de la France n'ont pas moins que ses œuvres intérieures un caractère exceptionnel. Toutes ont un but élevé d'humanité, de civilisation, d'intérêt universel ou d'ordre et d'équilibre nécessaires au maintien des bonnes relations entre les différents Etats. Des avantages que leur issue peut assurer, jamais la France ne se réserve le monopole.

En 1778, l'ancienne royauté, poussée par le mouvement des idées où l'on pouvait à déjà apercevoir en germe le génie de la France moderne, volait au secours des Etats-Unis d'Amérique; elle saisissait ainsi la meilleure occasion d'opposer un obstacle à la domination des mers, et des prétentions hautaines de l'Angleterre, et d'assurer la liberté de tous les pavillons.

Les guerres de la République et de l'Empire ont soulevé bien des préventions injustes, la vérité est qu'elles défendaient, contre la coalition des monarchies absolues, la France et la Révolution de 1789. Elles ont fait pénétrer au sein des peuples les grands principes d'égalité civile et le sentiment des droits que l'armée française représentait. Un illustre général, qui ne voulait pas accepter pour lui-même et pour ses compagnons d'armes le rôle bruyant et stérile de batailleurs vulgaires, disait que, dans ces guerres, les boulets de la France portaient des idées.

En effet, les triomphes de nos armées ont introduit dans différents pays le code Napoléon et d'autres institutions libérales que la réaction même de 1814 n'a pas pu renverser; toutes les réformes accomplies depuis lors en Europe procèdent de cette révolution de 1789, dont le souvenir de nos soldats comprenait et propageait la grandeur et les bienfaits.

Tous les gouvernements qui se sont succédé en France ont accepté et continué cette glorieuse tradition qui unit toujours, à l'action de nos armes, une idée haute et un but d'intérêt général. La conquête d'Alger, sous la restauration, a détruit les pirates, donné la sécurité à toutes les marines, et fait disparaître le tribut honteux que plusieurs Etats se résignaient encore à payer. Plus tard, le siège d'Anvers a consolidé la nationalité et l'indépendance de la Belgique, dont la neutralité est devenue une des garanties de la paix générale.

L'Empereur Napoléon III a encore élevé et agrandi la noble mission de l'armée française.

La guerre de Crimée, dont le gouvernement de l'Empereur a pris l'initiative et dont nos soldats ont porté principalement le poids, n'avait pour objet que de défendre l'équilibre, et on peut ajouter, l'indépendance de l'Europe contre les prétentions excessives de la Russie. Inaugurée par une déclaration solennelle de désintéressement, elle a eu pour effet, grâce à une paix généreuse et bien faite, après une lutte énergique et loyale, de mettre un frein à une politique envahissante qui, depuis quarante ans, pesait de plus en plus sur l'Europe, sans blesser trop sensiblement et sans trop affaiblir la Russie.

A son tour l'Autriche, en répondant à de justes observations et à de loyales tentatives d'accommodement par le passage du Tessin, rend une guerre inévitable. C'est encore pour l'équilibre de l'Europe que l'armée française va combattre en Italie. Après deux victoires éclatantes, l'Empereur Napoléon offre la paix. Tout en honorant le courage et le caractère de l'ennemi vaincu, il brise irrévocablement la prépondérance de l'Autriche en Italie. Il fait ainsi œuvre de bonne politique européenne; et la France, dont l'armée a si bien servi la cause générale, ne demande rien pour elle-même.

Les populations chrétiennes sont massacrées en Syrie. Les grandes puissances se réunissent en conférence. La France toujours prête à se dévouer, se charge seule d'aller sauver la vie de tant de malheureux, l'honneur de la chrétienté.

Après son œuvre accomplie au nom de toutes les puissances européennes, elle garde à sa charge les frais de son expédition; il lui suffit d'avoir acquis un nouveau titre à l'estime du monde, à la reconnaissance et à la confiance des chrétiens d'Orient.

En Chine, au Japon, en Cochinchine, la France unit ses troupes, ici à celles de l'Espagne, là à celles de l'Angleterre, pour réprimer des violences criminelles et pour obtenir des garanties; les conquêtes faites le sont au profit de la civilisation; la sécurité et les facilités stipulées pour le commerce appartiennent à toutes les nations.

C'était avec ces deux mêmes puissances, et pour punir aussi des exactions et des assassinats, que la France était alliée au Mexique. L'Angleterre et l'Espagne ayant abandonné la partie, la France poursuit seule l'expédition. L'épée française redevient le représentant et l'agent d'intérêts universels. Les populations vont au-devant d'elle et retrouvent, sous ses auspices, le sentiment de leur dignité et de leurs droits. Elles choisissent un pouvoir qui les déshonorait. Elles se donnent le gouvernement qui peut le mieux les aider dans leur transformation salutaire.

Et maintenant, qui pourrait incriminer la part que la France a prise à cette réforme, un droit incontestable? Qui pourrait s'en plaindre ou s'en inquiéter? Qu'on considère la cause ou les effets, quel prétexte y trouver à une accusation, à un soupçon?

Est-ce par convoitise ou par fanatisme politique que la France a été entraînée au Mexique? Elle n'y songeait, ni à une conquête, ni au renversement de telle ou telle forme de gouvernement. Elle n'y était arrivée, nous ne saurions trop le répéter, avec l'Angleterre et l'Espagne, que pour obtenir satisfaction de griefs incontestables. Les trois alliés auraient voulu avoir raison de même de tous les gouvernements, monarchique ou républicain, conjointes d'attentats contre leurs nationaux.

Devenue, par la marche des événements plus que par sa propre volonté, maîtresse seule de la situation, la France a-t-elle abusé, a-t-elle seulement usé à son profit personnel du droit de protection et du pouvoir de fait que les succès de ses armes lui avaient conféré au Mexique? Lui a-t-elle exigé, pour elle, une parcelle de ce vaste territoire? Non, elle est satisfaite de voir un pays, naguère si misérablement appauvri et abattu, désormais rendu au travail libre de ses habitants, ouvert à la fois, par ses soins, aux principes vivifiants des sociétés modernes et au commerce de toutes les nations.

On ne peut donc encore voir là qu'une de ces actes de la grande et généreuse politique de la France, qu'un heureux résultat de ces guerres qu'elle se plaît, en acceptant pour elle seule les sacrifices, à rendre fécondes pour tous. Qui voudrait attaquer à une telle politique, à un tel résultat? Moins que tout autre pays, les Etats-Unis le pourraient. L'empire du Mexique, qui a grandement à se préoccuper de ses travaux intérieurs, de la mise en valeur de ses richesses, qui ne demande qu'à avoir de bonnes relations avec tous les pays et particulièrement avec ses voisins, ne menace pas les Etats-Unis. Quant à la France, n'a-t-elle pas donné à l'Amérique du Nord assez de preuves d'amitié pour qu'on puisse croire qu'elle voudrait aujourd'hui faire un acte hostile? ...

Mieux vaut, certes, pour son voisin, un Etat bien gouverné, activement laborieux et prospère, dont les produits et les besoins appelleront de nombreux échanges, qu'un pays dévoré par l'anarchie, inerte, pauvre et se rejetant sans cesse dans la barbarie. Oui, ce sont les Etats-Unis, confinant au Mexique par une immense étendue de frontière, communiquant aisément avec lui par mer qui profiteront les premiers...

Arrivage de New York.—Le vapeur *Fing*, capitaine Geo. W. Brown, parti de New York le 18 janvier, est arrivé ici hier matin de bonne heure.

Au large du Cap Hatteras, le 20 et le 21 le *Flag* avait éprouvé de fortes rafales du Sud-Ouest; le 25, le capitaine de ce vapeur dit avoir vu un brick hermaphrodite échoué sur le banc de la Floride et entouré de bateaux de sauvetage. Il paraissait être là depuis peu. Le 28 on le vapeur Missouri, à 85 milles de la passe Sud Ouest, à 9. 3. P. M., passé les steamers Guiding Star et Huntsville, ce dernier était en avance de 3 milles. Passé à la barre le vapeur Matamoras, qui attendait la marée.

On trouvera dans notre partie anglaise la liste des passagers venus par le Fag.

Opéra italien.—Ce soir la troupe italienne donne une représentation extraordinaire au bénéfice de M. G. Osterman, directeur-libraire du théâtre de l'Opéra. Le bénéficiaire a choisi pour cette circonstance le chef-d'œuvre de Gounod, *Faust*. Ce sera la dernière fois que ce magnifique opéra sera représenté, et nous pensons qu'il y aura foule ce soir au théâtre de la rue Bourbon.

Le choléra a la Guadeloupe.—Nous avons des nouvelles de la Guadeloupe du 9 décembre. A cette date le choléra était en pleine décroissance. Un relevé officiel constatait, à la Pointe-à-Pitre, le 30 novembre, à quatre heures du soir, 819 victimes, et à la Basse-Terre 1,150 décès, soit un cinquième environ de la population de cette dernière ville.

CHRONIQUE LOCALE

Mortalité.—Le Bureau de Santé annonce qu'il y a eu 101 décès dans les limites de la Nlle Orléans, du 21 au 28 janvier.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: La consomption, 9; la débilité (enfants), 8; le tétanos, 5; la diarrhée chronique, 4; l'hydropisie, 3; la fièvre typhoïde, 3; l'apoplexie, 3; la bronchite, 3.

Nationalités—Bavière, 1; France, 4; Allemagne, 2; Irlande, 13; Mexique, 1; Espagne, 1; Suisse, 2; Etats-Unis, 58; Antilles, 2; non déclarés, 20.

Ages.—Au-dessous de 1 an, 23; de 1 à 2 ans, 9; de 2 à 5 ans, 8; de 5 à 10 ans, 3; de 10 à 15 ans, 1; de 20 à 25 ans, 5; de 25 à 30 ans, 4; de 30 à 40 ans, 9; de 40 à 50 ans, 8; de 50 à 60 ans, 4; de 60 à 70 ans, 7; de 70 à 80 ans, 3; de 80 à 90 ans, 4; de 90 à 100 ans, 2; non déclarés, 5.

Il est mort 71 blancs, 30 nègres et mulâtres.

Arrestations.—James Fitzgerald a été présenté, hier soir, dans le magasin de bijouterie du coin des rues Jefferson et Chartres et a offert de vendre une épinglette en diamant de six cents piastres. Le bijoutier, après examen, voulut savoir où et comment il l'avait eue; ces questions embarrassèrent notre homme, qui ne sut que répondre.

Le propriétaire du magasin ... Fitzgerald fut amené au poste.

Coups de couteaux.—Mme Finn a été arrêtée dans la rue Madison sous la prévention d'avoir porté un coup de couteau à une femme nommée Frank Amende.

Vol.—Un nègre s'est introduit, hier matin, vers trois heures, chez M. Armstrong, à l'angle des rues Washington; il en a emporté une montre en or de dame et deux douzaines.

L'échauffourée de la Martinique.

Procès Bandot.

Nous avons parlé de l'affaire de ... la Martinique ... tenus de comparaître au conseil de guerre ...

Les dépositions des témoins n'offrent qu'un intérêt relatif. Elles portent toutes sur les détails de l'échauffourée. Les plus précises sont celles du témoin Bandot et des marins, ... tranquilles sur les blessés étaient transportés dans leur établissement, placé à l'intérieur du fort Desaix ...

... le cours des débats ... fait capital de cette malheureuse affaire et la rédaction ... discipline ...

ment de l'assistance, on s'aperçoit que, loin d'être lacéré, ce drapeau est *intact* et a conservé jusqu'au timbre de l'infanterie de marine. La corde qui le retenait a simplement été coupée, le drapeau a été saisi par un homme de la contre-guérilla et porté par lui du côté de la cantine de M. Baudot. C'est dans ce trajet qu'une balle vint atteindre l'homme et le tua. Il y a loin de à aux bruits exagérés que l'on avait fait courir sur cet incident et que semblait corroborer le rapport du gouverneur de la colonie.

Le réquisitoire prononcé par M. le commissaire impérial fait alors justice lui-même de l'aspect que l'on avait donné à cette affaire; il a ramené à de justes proportions, tout en réclamant, à l'égard des coupables, l'application d'une justice sévère. Ce réquisitoire est conçu en ces termes:

Monsieur le Président,
Messieurs du Conseil,

« C'est la honte dans l'âme et la rougeur au front que je prends la parole dans une affaire inqualifiable et sans exemple dans les annales de notre armée.

» Je ne reviendrai pas sur l'historique des faits dont vous êtes saturés; je ne me crois pas non plus dans une voie suffisamment autorisée pour entrer dans les considérations que mérite une affaire de cette portée, et vous dire jusqu'où remonte la responsabilité du sang versé.

» Vous avez prêté une sérieuse attention aux pièces du procès, aux interrogatoires des accusés et aux dépositions des témoins. Vous êtes maintenant suffisamment éclairés; eh! bien, je ne sais si votre opinion est la mienne; mais avec la meilleure volonté de n'attaquer personne, je ne puis m'empêcher de dire que les faits ont été *considérablement exagérés*. C'est l'image produite par une pierre qu'on jette dans l'eau et dont les cercles concentriques vont en augmentant de diamètre, à mesure qu'ils s'éloignent du centre de mouvement. A la Martinique, c'est une bataille, un siège en règle; au Mexique, c'est un *pronunciamiento*, un mouvement révolutionnaire. Je n'ai pas besoin de vous dire combien l'un et l'autre sont absurdes.

» Ce qui tendrait à le prouver, c'est qu'après une enquête sérieuse, il n'a été possible de relever des charges plus ou moins lourdes que contre une quarantaine de militaires. Pour ceux-ci, il n'y a pas d'excuse et vous n'avez plus qu'à voir dans quelle proportion vous devez appliquer la pénalité. S'ils viennent alléguer devant vous, comme atténuation, les souffrances endurées pendant la traversée et leur séquestration à la Martinique, nous leur répondrons qu'ils devaient montrer plus de patience, sachant qu'ils avaient l'honneur d'aller s'incorporer dans une armée qui a donné, depuis quatre ans, l'exemple de toutes les vertus collectives, du dévouement et de l'abnégation, de ces vertus qui s'exaltent au contact de la discipline, dont elles sont le but et le résultat, et qui s'échauffent à la lumière du canon.

» Vous êtes, vous messieurs, les soutiens de la discipline dans notre armée; eu pareille matière, vous êtes meilleurs juges que moi, et je croirais manquer au respect que je dois au tribunal, si je me permettais d'essayer de vous servir de guide.

» Quand vous serez dans la salle des délibérations, si vous vous sentez entraînés à l'indulgence outre mesure, rappelez vous qu'au-dessus de vous plane la clémence de l'empereur, que le droit de grâce a toujours été considéré comme une des plus belles prérogatives de la couronne, et que vous sembleriez douter de sa clémence infinie, si vous vous attribuiez dans ce droit une part, quelque minime qu'elle fût. »

Ce réquisitoire remarquable à la fois par sa simplicité, sa franchise et son ton chaleureux, qui enlève aux événements la gravité que la rumeur publique leur attribuait dans le principe, a produit sur l'auditoire une sensation marquée. M. le commissaire impérial termine en passant en revue les charges qui pèsent sur chacun des accusés individuellement, et demande l'application de l'article 225 du code de justice militaire.

M. Gambu, défenseur d'une partie des accusés, prend la parole.

Avant d'entrer dans la discussion des faits, le défenseur commence par constater que, dans la lutte qui a eu lieu au fort Desaix, l'honneur du drapeau de la France est resté sauf et n'a pas reçu la plus légère atteinte. La corde qui le retenait à la hampe une fois coupée, il a été pris par un des militaires les plus exaltés et porté religieusement vers la cantine, malgré l'aberration qui s'était emparée de l'esprit de cet homme.

La plaidoirie de M. Gambu est sobre; il écarte tous les incidents secondaires qui pourraient entraver la défense. Après une série de mesures de sévérité, que les avertissements des quelques officiers qui commandaient les troupes avaient fait de ... et d'appliquer aussi rigoureusement, la lutte s'est engagée sans détermination préalable, sans instigation, sans préméditation aucune. En ce moment, il eût été possible peut-être, par quelques paroles énergiques, de ramener au calme ces hommes égarés et d'éviter un conflit. Loin de là, on a employé la force sans prévenir, souvenir ... le vin avait déjà exaspérés.

Après avoir exposé ces considérations, M. Gambu entre dans l'examen des faits. Il fait observer qu'il est au moins singulier que, si l'on admet qu'il y a eu rébellion, rien n'ait été pillé ou détruit dans les bâtiments du fort, et que les factionnaires et les postes placés dans la seconde cour, n'aient même pas été inquiétés. Il n'y avait donc pas tentative de rébellion, il y a eu simplement un effort tenté pour échapper à une séquestration momentanée, effort qui a dégénéré en lutte que devant la résistance qu'il a rencontrée.

M. Gambu démontre ensuite qu'en écartant ainsi le fait de rébellion, il ne reste qu'une simple affaire d'insubordination militaire, qu'il n'a pris de si regrettables proportions qu'à la vue d'un homme blessé en cherchant à forcer la consigne.

Après ce plaidoyer M. le commissaire impérial se lève et remercie avec émotion le défenseur, d'avoir pris la parole au nom du drapeau de la France.

Je ne l'ai pas voulu faire—dit M. le commissaire impérial—de peur d'être soupçonné de défendre un intérêt dont ma position personnelle me rend solidaire.

M. Binel, second défenseur, commence par discuter l'espèce de classification établie par les prévenus. Il combat l'imputation d'émeute à main armée, en cherchant à démontrer qu'il n'y avait pas au fort un nombre d'armes suffisant pour permettre de considérer l'accusation à ce point de vue.

M. Binel termine en faisant ressortir la jeunesse de la plupart des accusés, qui n'ont pas compris la gravité de l'acte qu'ils commettaient. Il ajoute enfin qu'il est heureux de pouvoir constater, avec son collègue, que l'honneur du drapeau est resté complètement en dehors de cette malheureuse collision.

Le conseil de guerre a prononcé son verdict le 29 décembre. Les instigateurs, au nombre de cinq, ont été condamnés à mort; ce sont: Monlais, Bouxier, Pleux, Périnet et Gaultes Spahu. Ont été condamnés à dix ans de travaux forcés: Platte, Cornette et Roy; à sept ans: Saint Aubin, Herbay, Lemoine et Vernay; à cinq ans de prison: Lemercier, Donnet, Carentin, Jaume, Fouché, Cattoire, Lecomte, Valette, Haviotte et Pillot; à trois ans: Prévost, Papillet, Collat et Vallerand; à six mois: Miliaud et Robillard. Il y a eu quatre acquittés.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Levée de la quarantaine à Livourne.

DOCTRINE MONROE.

Opinion prêtée à M. Seward.

SON OPPOSITION CONTRE L'EMPIRE DU MEXIQUE.

M. Raymond contre les prétentions du Congrès.

AFFAIRES DU PARAGUAY.

Discussion au Sénat

Débats sur la Doctrine de M. Trumbull.

MOT DE SAULSBURY.

L'Amendement constitutionnel réduit à sa juste valeur.

Washington, 30—Dans son discours d'hier M. Raymond a remarqué qu'il avait entendu dire que les Etats rebelles s'étaient interdit, par leurs actes, le droit de réclamer leurs franchises, mais il soutient que la doctrine doit être mutuelle et égale pour les deux partis, et aussi longtemps que le Congrès déclarera que l'objet de la guerre était de maintenir intégralement les droits d'Etat, il ne pourra imposer d'autres conditions. (La dépêche est inintelligible.—Ed.)

Une lettre de Rio Janeiro insérée dans le Herald d'aujourd'hui, dit que la lettre du président Lopez du Paraguay au président de la République Argentine accuse les alliés de faire la guerre de la manière la plus outrageante et la plus barbare et menace, à défaut de satisfaction, de poursuivre les hostilités avec férocité et de déployer une vigueur nouvelle.

Le général Mitre, dans sa réponse, donne un démenti aux allégations de Lopez et lui conseille de ne pas pousser les choses à leur dernière extrémité.

New-York, 30—Une dépêche au *World* dit que l'amiral Semmes sera jugé vers la fin de cette semaine ou le commencement de l'autre.

Le consulat de Livourne donne avis au département d'Etat que la quarantaine pour les navires venant de pays où le choléra existe, a été levée.

Une lettre de St-Thomas au *Herald* rapporte un bruit suivant lequel le secrétaire Seward aurait dit à Santa Anna que la doctrine Monroe serait soutenue et que les Etats-Unis ne permettraient pas l'existence d'un empire au Mexique.

Le choléra a diminué d'intensité dans les principales villes de la Guadeloupe, mais il sévit aussi fortement que jamais dans l'intérieur de l'île.

Le *Times* dément l'histoire suivant laquelle le président aurait manifesté son intention de nommer un gouverneur provisoire pour la Géorgie. Ce bruit est sans fondement.

Washington, 30, Sénat.—M. Van Winkle a demandé à M. Trumbull si les personnes d'origine africaine ne jouissaient pas maintenant du droit de citoyenneté, par quelle autorité le Congrès pourrait-il la leur donner.

M. Trumbull a répondu que le Congrès pourrait le faire par l'autorité de la Constitution afin d'établir une loi uniforme de naturalisation.

M. Saulsbury a nié le pouvoir de passer une loi pareille en vertu de l'amendement constitutionnel et il a soutenu que cet amendement n'avait rien fait de plus que de délivrer les nègres d'une servitude involontaire.

Autres Dépêches.

New York, 29—Le projet d'achat du bélier *Dunderberg* par le gouvernement Chilien se trouve n'être qu'un bruit mal fondé.

Le vapeur *Cuba*, réputé suspect, est à recevoir maintenant un chargement à Baltimore.

Boston, 29—Une tentative heureuse a été faite samedi pour passer de faux checks sur plusieurs banques, par des personnes inconnues. L'argent escroqué ainsi s'élève à $30,000.

Baltimore, 29—On pourra sauver la plus grande partie du fret et du coton sur le steamer *Richmond*, naufragé au large du cap Hatteras.

New York, 29—Le vapeur *South America*, parti de Rio Janeiro le 2 pour Bahia, Fernambuco, Para et St. Thomas, est arrivé.

Le général Wood, agent de l'émigration du Sud au Brésil, est parmi les passagers.

La guerre entre le Brésil et le Paraguay se poursuit vigoureusement. Les alliés marchaient sur Passo del Pattera. Flores avait formé sa jonction avec la cavalerie de Costos à environ 100 milles au Sud Est de cette dernière place.

Cinq mille hommes environ pour l'armée brésilienne étaient arrivés à Corrientes, et ou en attendait encore.

Un navire blindé était arrivé à Corrientes. Il devait immédiatement rejoindre la flotte et coopérer avec elle pour protéger les troupes dans leur passage à Passo Du Pattera.

La petite vérole avait fait de grands ravages parmi les troupes et les habitants de la capitale. Il ne s'était passé rien d'important à Rio.

Le *Times* d'Argo, Brésil, parlant de l'émigration, dit: Nous croyons que la mission du gén. Wood en ce pays produira quelque bien. Il a été reçu cordialement par le peuple brésilien, qui garantit un accueil tout aussi amical pour ceux qu'il représente, s'ils se déterminaient à venir au Brésil, et qui leur promet toutes facilités dans leurs entreprises industrielles.

New York, 30—Une dépêche de Washington à la *Tribune* dit que le bruit court que Davis va être probablement jugé par une commission militaire.

On dit maintenant que le meeting des généraux avait trait à ce procès.

Washington, 30—Les opinions récemment émises par le président sur l'amendement constitutionnel et la question du suffrage noir dans le District de Columbie attirent beaucoup l'attention, mais elles n'auront qu'une faible influence sur l'action du Congrès.

De bonnes autorités prétendent que ces opinions ont été révisées avec soin par le président avant qu'elles fussent fournies à la presse associée et leur publication autorisée par lui, ce qui a donné lieu à beaucoup de commentaires de la part du Congrès.

Les généraux Meade, Merritt, Sheridan, Terry et Fiske, sont ici. Le trois derniers paraîtront devant le comité de reconstruction.

La récente enquête faite par les commissaires des douanes, à propos de la contrebande qui s'opère sur les frontières du Canada, a mis en lumière ce fait que les Indiens hostiles du Minnesota et du Dacotah ont été depuis longtemps fournis de carabines Enfield par les contrebandiers anglais.

Le meilleur Savon qui ait jamais été offert au Public! Savon O. K. de James Pyle.—Tous ceux qui l'ont essayé le recommandent. Il est fait de suif purifié, le solidifie, et a le double des propriétés blanchissantes renfermées dans les savons ordinaires. Il est excellent pour la toilette et le bain, et incomparable pour blanchir les flanelles, les soieries, les dentelles, les batistes, etc. Une livre de l'O. K. fera trois gallons de bon savon mou, en y ajoutant seulement de l'eau. On n'a pas besoin d'autre savon là où l'on emploie l'O. K. de Pyle. Il se trouve déjà dans nos meilleures groceries et promet de l'emporter sur toutes les autres variétés. La poudre bleue de Pyle est également un excellent substitut de l'indigo et est recherchée des blanchisseuses.—James Pyle, fabricant, New-York.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré	$12	$22	$30	$50	$75
Deux	22	34	50	70	125
Trois	28	46	70	110	175
Quatre	36	57	80	130	225
Cinq	43	69	90	150	260
Six	54	93	120	200	325
Sept	60	100	150	220	371
Huit	65	115	160	240	396
Neuf	70	125	165	260	424
Dix	76	135	170	280	450
Onze	83	140	190	300	475
Douze	88	145	210	320	500
Treize	93	155	220	330	525
Quatorze	95	175	230	340	550
Quinze	100	185	240	350	570
Trente	175	300	400	550	900

Les annonces au mois, insérées, tous les deux jours paieront les deux tiers des taux ci-dessus.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $5 le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu avec elles; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 30 janvier 1866.

Nous avons encore à constater une bonne demande de coton. Il s'est vendu 3600 balles. Ce qui porte à 7190 les opérations des deux derniers jours.—On a reçu beaucoup de coton depuis quatre jours, mais moins que la semaine dernière.—Le total des recettes est de 13,730 balles contre 16,392, c'est-à-dire une différence de 2662.

Le *Commercial Advertiser* de *New York* dit que le secrétaire McCulloch déclare ne point se rappeler avoir parlé de plus d'un million sept cent cinquante mille balles pour 1865-66. La nouvelle qu'il aurait porté le chiffre à deux millions a sans doute eu de l'influence sur les prix.

L'or a ouvert sans animation; quelques détenteurs en ont exigé davantage par suite de la hausse à New York et quelques ventes ont eu lieu, de bonne heure, à 140 1/4, mais on a répondu subséquemment à la demande à 140 et de forts lots auraient pu être vendus à 139 3/4. Les cours étaient, à la clôture, de 139 3/4 à 140—les mêmes qu'hier et avant hier.—Les ventes embrassent $10,000, en pièces de dix, 139 1/2; deux lots de $10,000 à 139 3/4, $3000, $2,000, $3,500, $19,000 et $20,000 à 140; $1000, $3,000 et $5000 à 140 1/4; $3000 à 140 1/2—taux extrême. La somme non disait $300,000; attendu par le Raleigh a prévenu la hausse—il ne s'est rien fait d'important dans l'argent.—Les courtiers donnent 133 des petites sommes en demi piastres américaines qui leur sont apportées et vendent à 135. Les piastres mexicaines sont à une fraction au dessous de l'or, mais, de temps en temps, il s'en échange au pair.

Le change étranger n'a point varié. Les ventes de sterling comprennent une somme ordinaire à 147 1/2; 3000 livres de bon clear à 147 3/4; 5000 à 148; 6,000 à 148 3/4, 10,000 et 12,000 à 148 1/2; à 149; 15,000, en cinq traites, à 149; 16,000 (2,000, 6,000 et 8,000) de première classe à 149 1/2; 6,000 à 149 à 149 3/4; 8,000 (2,000 et 6,000) à 150; 4,000 de banque à 149 3/4 à 150.—4,000 livres se sont vendues pour de l'or à 107 1/4 et 2,000 à 107 1/2.—Il s'est vendu 100,000 francs en change sur France à 3.78 3/4, et 287,000 (25,000, 42,000, 51,000 et 170,000) à 3.77 1/2.—Le sterling peut être coté à 147 à 147 1/2 les traites commerciales, 147 3/4 à 148 3/4 les bonnes clear et 149 à 149 1/2 et 150 le No 1 à première classe; le change commercial sur France à 3.80 à 3.76 1/4.—Les banques tiennent le sterling à 150 à 152 et les francs à 3.75 à 3.73 3/4.

Les seules ventes d'actions sont: 100 actions de la compagnie des chemins de fer de la ville à —; 25 de la banque de la Nlle-Orléans à $35 et 53 de la banque des Marchands à $25.—Un lot de la comp. du Gaz a été vendu à $100, ce qui est une hausse.—Les bons consolidés de la ville sont à 89 à 89 1/2 et les émissions en faveur de chemins de fer à 79 à 80, suivant les coupons.

Une somme ordinaire en billets de la banque de la Louisiane s'est vendue à 50 1/2 cents à la piastre et $16,000 (9,000 et 10,000) à 51; $1,000 de la banque des Marchands à 77; $700 de la banque de l'Etat de la Louisiane à 73.

Nous cotons:

Banque de la Louisiane, 48 à 49, et 50 1/2 à 51 cents à la piastre.

Banque de l'Etat de la Louisiane, 69 à 70, et 70 1/2 à 74.

Banque des Marchands, 70 à 73, et 75 à 76.

Banque du Crescent, 80 à 82, et 83 à 85.

Banque de l'Union, 80 à 82, et 83 à 85.

Banque de la Nlle Orléans, 83 à 85, et 87 à 90.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 30 janvier 1866.

Coton—Nous avons encore à parler d'une demande bonne, et qui a abouti à la vente d'un peu plus de 3600 balles qui ont été prises par douze courtiers, à des prix qui accusent une certaine irrégularité, mais qui n'exigent aucun changement dans nos chiffres d'hier. Il paraît qu'il existe une assez grande dissidence dans les vues des facteurs; les uns se sont montrés fort exigeants, tandis que les autres ont consenti à faire librement face aux demandes. D'un autre côté, certains acheteurs ont fait, mais en vain, de grands efforts pour obtenir des concessions, alors même que d'autres ont, sans hésiter, payé les prix d'hier pour des listes que comprenaient leurs ordres. En présence de tels faits, et tout en répétant nos remarques d'hier, que nulle autre qualité que le good ordinary et le low middling strictement classés et extra courant ne pourrait en ce moment commander les chiffres les plus élevés, nous reproduirons nos cotes qui sont: ordinary 38 à 41 cts, good ordinary 44 à 45, low middling 46 à 47, middling 48 à —.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	83239
Reçu depuis samedi		3280
" précédemment		465677
		468957
		552196
Expédié aujourd'hui		729
" précédemment		373794
		374523
Stock en mains à bord de navires non expédiés		177673

Sucre et melasse—Les arrivages, depuis hier, ont embrassé 350 barils de melasse et 300 boucauts de sucre; le tout venant de la côte. Les demandes ont été plus nombreuses aujourd'hui et les ventes qui en ont eu lieu aux prix suivants: 13 3/4 cts pour le low fair, 14 1/4 cts pour le good fair, 15 à 15 3/8 pour le fully fair, 15 5/8 pour le prime, 16 cts pour le strictement prime, 16 1/4 à 16 1/2 cts pour la qualité de choix, 15 1/2 cts pour le seconds et 17 cts pour le blanc clarifié. La melasse s'est vendue comme suit: 70 cts pour la commune, 75 cts la belle, 85 cts la bonne, 90 à 93 cts la strictement prime et 94 cts.

Produits de l'Ouest et provisions—Le marché a été calme mais sans changements aujourd'hui et a éprouvé une bonne demande pour le commerce local.

Farine—Les arrivages de farine sont peu de chose et le stock en est considérablement réduit, bien que la demande n'en soit que passablement faible. Prix fermes et ventes, aujourd'hui, d'environ 2000 barils.

Avoine—Est en bonne demande sous la hausse d'hier. Les ventes ont eu lieu au prix suivant: 53 cts le boisseau.

Foin—Il s'en est vendu aujourd'hui, 3000 balles de prime de l'Ouest, à $24 le tonneau.

Son—Le marché au son est calme et déprécié. Nulle vente n'a été rapportée aujourd'hui. Hier il s'en est vendu à $1 70 les cent livres.

Porc—Il s'est vendu aujourd'hui 118 et 150 barils de mess à $31 50 le baril. Les commerçans détaillent l'article à $32 à $32 50 le baril.

Saindoux—Il s'est fait des ventes embrassant 300 tierçons de prime à des conditions privées mais qu'on dit comprendre environ 18 cts la livre. De petits lots se sont vendus à 18 cts. Les lots ronds sont cotés à 18 cts; l'article en barillet est rare et commande, en détail, 21 1/2 à 22 cts la livre. Les lots ronds se cotent à 21 c.

Huile de charbon—Se vend par placements à $1 05 à 1 10 le gallon, en caisses et 85 à 90 pour l'article en barils.

Bacon—Le marché est presque dépourvu de bacon, mais la demande ne se fait que pour le détail et encore est-elle fort limitée à 15 cts la livre d'épaules, 19 1/2 cts pour les plats cotés ribbed et 26 à 28 cts les jambons curés au sucre. Il n'y a pas de plats cotés déposés sur le marché. Ventes de 10 barriques de plats cotés ribbed à 19 cts la livre.

Whisky—Il ne se fait qu'une demande pour le détail à $2 35 le gallon de rectifié.

Viande verte—Il n'y en a que peu ou point sur le marché. Les commerçans obtiennent 16 cts pour les épaules et les plats cotés et 17 cts pour les jambons.

Chandelles—Les chandelles short weight se vendent en lots de 50 et de 100 caisses à 20 cts et les full weights à 23 à 24 cts la livre.

Sacs en pitre—Se sont vendus en gros à 33 cents chaque et en détail à 34 cts les nouveaux.

Burlaps—Se vend en petits lots à 26 cts la pièce.

Articles pour l'emballage—Le marché est dans un calme plat; il s'y fait à peine quelques demandes, même pour le détail, et ce n'est qu'occasionnellement qu'une petite vente se fait par les commerçans à 17 1/2 cts par livre de corde d'emballage, 28 cts pour la ficelle, 28 cts la yarde de toile d'emballage de l'Inde en rouleau et 30 cts en balles.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 31 janvier.

Arrivé, hier, 277 bœufs de l'Ouest, 294 bœufs du Texas, 80 cochons et 165 brebis.

Vendu—60 bœufs de l'Ouest, 271 bœufs du Texas, 4 cochons et 63 veaux.

A vendre—355 bœufs de l'Ouest, 271 bœufs de Texas, 197 veaux d'un an, 188 cochons, 168 veaux et 50 vaches à lait.

Les moutons arrivés depuis un ou deux jours étaient et maigres qu'on ne les a réservés au marché.

Bœufs de l'Ouest,	1re qualité, par liv. net	— 14 à —
do do	2me qualité, par liv. net	— 11 à —
do do	3me qualité, par liv. net	— 8 à —
Bœufs du Texas,	1re qualité, par livre net	— 11 à — 13
do do	2me qualité, par tête	— 9 à — 10
do do	3me qualité, par tête	25 00 à 30 00
do do	1re qualité, par tête	15 00 à 20 00
Cochons de l'Ouest,	par liv. gr.	— 12 à — 14
do	du pays, par liv.	— 7 à — 9
Moutons,	en lots, par liv.	1 à —
do	d'ici, par tête	[illegible]
Vaches à lait,	de choix, par tête	60 00 à 80 00
Veaux,	par tête	5 00 à 15 00
do	de lait, par tête	7 00 à 12 00
do	d'un an, par tête	10 00 à 14 00

ATTENTION.

Mr G. de Fériet, encanteur, vend, aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de prix appartenant à la succession de J. B. Vieux Bassin, ... conviennent à la construction et près de la rue Vieille Levée, ... Pour détails, voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

AVIS.—Les consignataires de marchandises par le brick RIVAL, capitaine Appiegit, sont avisés que le navire commencera à décharger vendredi prochain, 2 février, au pied du 3e district et ... Aucune réclamation ne sera admise après cinq jours. A. RICHEREAU & CO., 16 et 18, rue St-Louis. Nlle-Orléans, le 30 janvier 1866. 31jan—

A vendre.

UN FONDS DE GROCERIES, situé à l'encoignure des rues [illegible] et St-Philippe. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 31jan—6

AVIS. Le steamship FLAG informe ... de faire ... à la Levée, avant ... compte et risque des consignataires. G. L. LAUGHLAND, 64, rue des Magasins. 31jan—1t

LÉON QUEYROUZE, MARCHAND DE GROCERIES en gros, Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, &c. 17 .... Rue St-Louis .... 17. 12 mars—1y Nouvelle-Orléans

COMPAGNIE D'ASSURANCE De Londres et Lancashire contre l'Incendie.

CAPITAL: $5,000,000, en or, payés, avec le privilège d'augmentation.

L'AGENCE de cette Compagnie est maintenant prête à assurer le coton, les marchandises, les articles de ménage et toute espèce de bâtisses, aux taux habituels.

Il est accordé quinze jour pour tout sur toutes les primes.

Les pertes sont payées immédiatement après que le montant est fixé à cette Agence, sans référence à la Compagnie-Mère ou à une autre.

Directeurs à la Nlle-Orléans:
MM. J. G. ROBINSON, G. W. COUVEN, JAMES J. FREREY.
R. G. MUSGROVE, Agent général. JOHN T. HEATH, Secrétaire.

Bureau, rue Carondelet, No 63, au coin de la rue Perdido. 6janv—1m

MERVEILLEUX Perfectionnement du Siècle.

Avis important aux familles, aux propriétaires d'Hôtels et de Restaurants.

FOURNEAUX DE CUISINE, en fer battu et portatifs. BREVETS DE VAN.

Ces fourneaux économisent le combustible ... Tables à vapeur pour cuire les légumes à l'eau chaude ... Tables à découper, chauffées par l'eau chaude ... Grils, fours, poêles de lingerie ... Venez les voir. THOS B. BODLEY, Rue Perdido, No 9, Nouvelle-Orléans.

PATES D'ITALIE, FROMAGE, SAUCISSONS, &c.

400 caisses macaroni, vermicelli et autres pâtes assorties. 80 caisses pâtes d'Asti assortis, 100 do vermouth de Turin, 4 do saucissons, 4 barils saucissons en saumure, 10 meules fromage Parmesan, 100 paniers figues sèches, Champignons secs, Conserves de tomates, &c. En débarquement du navire Fortuna e Costante, de Gênes, et à vendre par PIAGGIO FRERES, 17 jan—4—2pa 62 & 64 Vieille Levée.

EN MAGASIN. 500 paniers huile Piagatol, 22 oz., 3 ponchons Irish whisky, 50 caisses do de la maison Stewart & Co. A vendre par PIAGGIO FRERES, 17 jan—4—2pa 62 & 64 Vieille Levée.

EN DÉBARQUEMENT DU STEAMER "ALABAMA." 10 boucauts fromage Gruyère, marque I. Martin, 100 caisses champignons, 125 do fromage Tête de Maure, 50 do petits pois. A vendre par PIAGGIO FRERES 17 jan—4—2pa 62 & 64 rue Vieille Levée.

Méthode Raspail. LIQUEUR HYGIENIQUE.

CETTE liqueur est recommandée par M. Raspail dans les cas de digestion difficile, de dyspepsie, &c. Cette spéciale liqueur remplace avec avantage la Grande Chartreuse dont elle a le goût, et le prix en moins élevé.

LIQUEUR ANTI-CHOLERIQUE. DE RASPAIL.

C'EST avec cette liqueur que M. Raspail prévient toutes les maladies épidémiques en général, particulièrement le choléra. C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, &c. &c. A vendre par GAUDOZ, Jne., pharmacien, coin Orléans et Bourbon.

AVIS. LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nlle-Orléans, a transporté ses bureaux au No 21, rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.

Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIÈRE, et fait un retour de VINGT POUR CENT comptant aux assurés sur le montant des leurs primes.

—DIRECTEURS—
T N Blake, Lafayette Folger, P Maloché,
J B St-Amand, M Barnett Jr, J Vicer Jr,
F A Ducros, C W Bradbury, M Peychaud,
LOUIS BARNETT, secrétaire.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER. PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et éprouvés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément.—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien sont reçus sous des conditions particulières.

Les prix d'admission varient de $4 à $6 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 184, entre Dauphine et Bourgogne. 24 oct—6m MVD

INSTITUT LOCQUET. PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.

Rue St-Charles, Nos 212 et 214, et rue du Camp, No 201.

MADAME MAX LE ROY est heureuse d'annoncer aux familles que son Institut est maintenant établi dans la rue St-Charles, Nos 212 et 214, entre les rues Julia et St-Joseph, et comprend la bâtisse No 201 de la rue du Camp. Cet agrandissement lui permet aujourd'hui de recevoir un nombre encore plus grand d'externes et de pensionnaires. Pour les prospectus on l'on trouvera les conditions, s'adresser à l'Institut, au No 212 de la rue St-Charles. 6janv—1m

CHARLES LOEFFLER. Poseur d'Installations de Gaz. Rue de Chartres, No 118, entre les rues St-Louis et Toulouse.

A toujours en magasin—candélabres, branches, etc. pour gaz et huile de charbon; tuyaux et installations de gaz, globes et abat-jour. Les ordres reçus de la campagne sont remplis avec soin. 30 jv—6 m

LIBRAIRIE DE A. RALU.

REÇU:

A. Thiers.—Histoire du Consulat et de l'Empire (Edition Nouvelle illustrée, 2 tomes).

Paul de Kock.—La DAME AUX TROIS CORSETS.

Paul de Kock.—La Famille Braillard (Edition populaire illustrée.)

E. Chatrian.—Histoire d'un Conscrit de 1813 et la suite (Edition populaire illustrée.)

Th. Barrau.—Livre de Morale pratique.

P. Garnier.—Dictionnaire des Sciences et Institutions médicales.

J. Rollet.—Recherches cliniques sur les Maladies secrètes avec atlas colorié.

Jahr.—Maladies des Femmes et autres ouvrages.

Hahnemann.—Organon de l'art de guérir.

Prost Lacuzon.—Guide homœopathique.

Hartman.—Maladies des Enfants.

Bodagrand.—La Médecine domestique.

Bourdon.—Notions d'hygiène pratique.

Du Potet.—Manuel de l'Etudiant magnétiseur.

Lafontaine.—L'art de magnétiser.

Goupy.—Tables parlantes des Médiums.

Becquerel.—L'électricité et le magnétisme.

Fergmand.—Manuel de l'artificier, (édition de 1865.)

Prodal.—Manuel du parfumeur, (dernière édition.)

LA CLÉ DU CAVEAU, édition nouvelle, avec 470 nouveaux airs;—Chansons de Béranger avec musique et chœurs,—de de Nadaud,—de Pierre Dupont,—Chansons populaires, &c.

Grand choix de Romans illustrés et in 18 de Dumas, E. Sue, P. de Kock, P. Féval, Ernest Capendu, &c. &c.—Grand jeu de l'Oracle des Dames avec 72 Tarots.

A. RALU, 31janv—6PP 50, Rue de Chartres.

REÇU par le Caroline et l'Alabama directement d'Europe—

400 RAMES PAPIER A LETTRE français, vélin, vergé, quadrillé, blanc et azuré.

2 RAMES PAPIER PASTEL.

50 ROULEAUX PAPIER A DESSIN (de 10 mètres de long sur 1 1/2 mètres de haut)

COULEURS ET PINCEAUX FINS.

BOITES A COMPAS, CRAYONS PASTELS.

JOURNAL POUR RIRE, PLUMES EN OR FIN.

PLUMES à 25 cents LA GROSSE.

PLUMES POUR RONDE ET GOTHIQUE, &c. &c.

Prix défiant toute concurrence! Venez examiner les échantillons. FRANCIS BOUVAIN, 30 jan—3 No 62, rue Bourbon.

DEMANDE. ON demande deux RELIEURS et deux APPRENTIS, chez FRANCIS BOUVAIN, 60 jan 9 No 62, rue Bourbon, à la Plume de Bronze.

Tombe à vendre.

A VENDRE, dans le cimetière St. Louis No. 2, dans la grande allée, une belle tombe de famille avec 3 fours et caveau. Ladite tombe est construite en briques et vient d'être terminée. J. F. CALICOT, 30jan—3 coin St. Louis et Villeré.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

JUSTE FONTAINE, COURTIER. No. 12, rue Royale, au premier. Se charge de la vente et de l'achat de propriétés de la ville et de la campagne.—Les titres sont garantis. Ceux qui ont des propriétés à vendre ou de l'argent à emprunter, sur hypothèque, devront bien de s'adresser à ce bureau. 30 janv—1m P P

Dix piastres de récompense. PORTE-MONNAIE PERDU.

PERDU à la place, ou aux environs, un porte-monnaie contenant environ soixante piastres en billets de Ville, et des Etats-Unis, ainsi que quelques autres papiers, parmi lesquels se trouve un certificat de nationalité délivré par le Consul de France en cette ville. La personne qui le rapportera rue St Philippe, à la Pension de Strasbourg, près Vieille-Levée, recevra ladite récompense. 30jan—3

Placement avantageux dans le Centre du Commerce. A VENDRE UN MAGASIN A TROIS ÉTAGES, Avec Façade en granit et Vérandah en fer.

UN LOT DE TERRE situé rue Conti, No 13, entre les rues Chartres et Levée, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur de 88 pieds, entre lignes parallèles.—Ensemble les améliorations, consistant en un MAGASIN à 3 étages, en briques, pilliers en granit, et un Vérandah sur la façade, deux bureaux au premier, avant chambres en fer, etc. Le tout en bon état. S'adresser chez B. ANTOONINI, 30 janv—3 fev PP Rue Conti, No 15

LES CONFISEURS ET PATISSIERS DE LA NOUVELLE-ORLEANS SONT priés de se réunir au No 38 rue d'Orléans, JEUDI, le 1er février, à 7 heures du soir, pour affaires importantes, les concernant tous. Par ordre du comité, U. D. [illegible] 29 jan—3 Secrétaire.

Demande d'emploi. UN jeune homme connaissant bien l'anglais et le français, et bien recommandé désire trouver un emploi dans une maison de commerce en qualité de commis, de correspondant ou d'assistant teneur de livres. S'adresser au bureau de l'Abeille, aux initiales A. Z. 25janv—1W

G. W. DUNBAR, MARCHAND, EN GROS, DE BOTTES ET DE SOULIERS, RUE DU CANAL, No. 32, 12 janv—1W Nlle-Orléans, (Lne.)

C. CAVAROC & CO, NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE PRODUITS DE BORDEAUX ET DE MARSEILLE. 116 .... Rue Royale .... 116.

CHANGE. AVEC ou à terme, en sommes à la convenance des acheteurs, sur NEW YORK, LONDRES, PARIS, AMIENS, ANGOULEME, AGEN, ARRAS, AVIGNON, AUCH, AURILLAC, ALENÇON, BAYONNE, BREST, BAR-LE-DUC, BLAYE, BLOIS, BEAUVAIS, BOULOGNE SUR MER, CAEN, CARCASSONNE, CLERMONT FERRAND, CHARLEVILLE, COLMAR, CASTELNAUDARY, CHALONS (Marne), CARTRES (Tarn), CAHORS, DUNKERQUE, DIEPPE, ELBEUF, GRENOBLE, GRAY, HAVRE, LYON, LAVAL, LILLE, LIMOGES, LIBOURNE, LORIENT, LAVAUR, MARSEILLE, MULHOUSE, METZ, MANS (LE), MONTPELLIER, MILHAU, MONT DE MARSAN, MANTES, NANCY, NIMES, NARBONNE, ORLEANS, PAU, PERIGUEUX, PUY (LE), PERPIGNAN, QUIMPER, ROUEN, REIMS, ROCHELLE (LA), RENNES, RODEZ, ROCHEFORT, ROANNE, STE. FLOUR, ST. ETIENNE, ST. AFFRIQUE, SAUMUR, TOULOUSE, TARBES, TOULON, TOURS, TULLE, VALENCE (Drôme), VALENCIENNES. A vendre par C. CAVAROC & Co, 16 jan—1m—2 f ps 116, rue Royale.

VIN ROUGE EN BARRIQUES. MILLE barriques bon vin rouge ordinaire, 100 do Côtes de Fronsac, bon ordinaire, 40 do Castelmoron do, 50 do Château Dillon F. S., 50 1/2 do do do do. En débarquement et en magasin, à vendre par C. CAVAROC & Co, 16jan—1m 2 ps 116, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES. TROIS mille caisses vin rouge St Loubès, 2,000 do do Ste Eulalie, 100 do do Château Terrefort, F. S., 5 do do Château Margaux de 1858, 5 do do Château Lafitte do do, 5 do do Château Larose do do. En débarquement et en magasin, à vendre par C. CAVAROC & Co, 16janv—1m 2 ps 116, rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL. DEUX mille cinq cents caisses huile d'olive J Plagniol. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 16janv—1m 2 ps 116, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE. QUATRE-VINGTS caisses 100 1/2 Sardines à l'huile. J. Bodel, 10 do 100 1/4 do do do, 50 do 100 1/4 do do do J. Lefranc, 20 do 100 1/2 do do do do. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 16janv—1m2 ps 116, rue Royale.

DIVERS. 15 futailles Porto—Sherry—Madère, 20 caisses Bourgogne, Chambertin, Clos Vougeot, Romanée,—Nuits, marque Ch. Marey et Cie Ligier, Belair, 100 caisses Vermouth Noilly Prat & C, 10 quarts cognac, Cocq père et fils, 1862, 19 huitièmes do, 4 quarts do Achille Petit, 1859, 30 caisses do Cocq père et fils, 1862. En débarquement et en magasin, à vendre par C. CAVAROC & Co, 16janv—1m 2 ps 116, rue Royale.

BRIQUES DU PAYS. UN million cinq cent mille briques de choix. A vendre par C. CAVAROC & Co, 16janv—1m 2 ps 116, rue Royale.

VIN BLANC. QUARANTE barriques vin blanc Haut Sauterne, 200 barils do do, 200 caisses do Château Cursan, 50 do do Haut Sauterne F. S. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 16janv—1m 2 ps 116, rue Royale.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe, IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc. Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus, ainsi que Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c. Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités. 1er novembre—1y

Transfert de Bureaux. M. JAMES WRIGHT, négociant-commissionnaire, a transporté ses bureaux au No 34 1/2, rue Carondelet, au premier. 30 jan—1W

IMPORTATION DIRECTE.

PRINTEMPS! PRINTEMPS!

E. GIQUEL,

196 ...... RUE DU CANAL 196

VIENT de recevoir son assortiment complet d'articles pour le printemps, qu'il vendra à très bas prix, savoir:

MOZAMBIQUE nouveautés, BAREGES ANGLAIS, brochés et brodés, nouveautés; BATISTES IMPRIMÉES, pour robes, BAZINS, unis et imprimés, do; DRAPS D'ÉTÉ et MÉRINOS; TOILES D'IRLANDE, imprimées; TULLE MOUCHETÉE, pour voiles; TOILES A DRAPS, toutes largeurs, TOILES à taies d'oreillers; BOBINET pour moustiquaires; MOUCHOIRS BATISTE brodés; PERCALES et JACONAS, imprimés et unis; BRILLANTÉS, NANSOUS et MULL MULL; MOUCHOIRS BATISTE, de $1 50 à $24 la douz; TOILES D'IRLANDE, par 25 yds de $13 à 30; BAS FIL D'ÉCOSSE, unis et à jour, DENTELLES valenciennes et entre-deux; BANDES mousselines et jaconas brodés; DENTELLES NOIRES et Entre-deux; OMBRELLES et DEMI-PARASOLS; CHALES DENTELLES et LAMAS; POINTES, DENTELLES et GUIPURES; TOILES DE PARIS, BRETAGNE et PLATILLES; MORLAIX et OUVRÉ, œil de perdrix; BAS COTON pour femmes et enfants; CHAUSSETTES COTON pour hommes et enfants; BRIN FIL à moustiquaires, MOUSSELINES à rideaux, COUTIL FIL fantaisie, GINGAS FIL et ARABIAN, COURTEPOINTES blanches et en couleur.

Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de ménage et d'habillement. E. GIQUEL, 28 janv—7 128, rue du Canal.

FEMMES DE CHAMBRE. ON demande deux bonnes femmes de chambre d'adresser au coin sud des rues Dauphine et Conti. 28 jan—6

DES OUVRIÈRES EN ROBES et Confection, françaises, ou parlant français, trouveront un emploi permanent et avantageusement rétribué Chez Mme. OLYMPE, 30 jan—6t 164 rue du Canal.

BUREAU DE LA COMPAGNIE du grand chemin de fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord. NOUVELLE-ORLEANS, 27 janvier 1866.

AVIS est donné que le pont tournant de la Passe Manchac sera en bon état JEUDI, 1er février 1866, et qu'à partir de cette date les bâtiments qui naviguent dans les lacs Maurepas et Pontchartrain pourront passer sans difficulté. G. T. BEAUREGARD, 30jan—5 surintendant général, etc.

Docteur PIERRE LAFON, RUE DES REMPARTS, NO. 286, entre Hôpital et Quartier. Consultations, de 1 heure à 3 heures. 30jan—7

30 PIASTRES DE RECOMPENSE

A LA personne qui rapportera ou fera trouver une MONTRE en or et sa chaîne volée le 16 courant, dans le voisinage [illegible] Célestine Landry. Ess. VÉRAY, 30janv—3t coin St. Philippe et Claiborne.

J. M. SUTHERLIN, ci-devant de Danville, Va. W. T. SUTHERLIN, à Danville, Va. J. R. WARREN, ci-devant de Montgomery, Ala. J. F. CALAWAY, et dev. de Lynchburg Va. AGENCE DE MANUFACTURES DE TABAC.

SUTHERLIN, WARREN & CO. Négociants Commissionnaires, Rue Gravier Nos 105 et 107, Nlle-Orléans, Lne.

Nous faisons des avances libérales sur les consignations de toute espèce de marchandises ... Nous avons aussi actuellement en vente ... TABACS à fumer, à chiquer ... CAROLETTA, EXCELSIOR, MAYFLOWER, KILLICKINICK, RIO INGIN ELEPHANT, &c. ... 19janv—1m

EN DÉBARQUEMENT. CORNICHONS ANGLAIS, WORCESTERSHIRE SAUCE, ALE ET PORTER, barriques de Tonneins, PRUNEAUX DE BORDEAUX, FRUITS AU JUS, SARDINES, VINS, FROMAGE DE HOLLANDE. J. AVET, Aux magasins bleus au coin des rues Vieille-Levée et Bienville. 14 jan—15t

VINS, SARDINES, HUILE D'OLIVES, ETC. 200 barriques vin de Narbonne; 100 do do Bordeaux, 200 caisses sardines à l'huile, 100 do huile d'olive Bellon, superfine. En magasin, 22 rue St Louis, et à vendre par L. GRAND & CO. 16 jan—1m 8 rue Carondelet.

Bureau du Trésorier de la ville. 1er janvier 1866.

TAXES DE VILLE—Les taxes sur toutes les licences de ville, pour l'année 1866, sont dues et doivent être payées à ce bureau. ... JOHN S. WALTON, Trésorier de la ville. 5janv—au31

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation. Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1866.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée le 5 janvier 1866, des propositions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie, rue Carondelet, No 18, jusqu'à jeudi, 15 mars prochain, ... pour la ferme ... LOUIS GAGNET, secrétaire. 16janv—au 15mars

LICENCES DE VILLE. CONFORMÉMENT à un acte de la Législature approuvé le 2 mars 1860, toutes les licences de la ville qui n'auront pas été payées avant le 1er février seront perçues par l'avocat-assistant de la ville, avec frais. JOHN S. WALTON, 27janv—3t,P.P. Trésorier de la ville.

Aux consommateurs de coke. LA Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, a fait aujourd'hui une nouvelle réduction dans le prix du coke et offre maintenant l'article à cinquante cents le baril. Wm. S. BROWN, 5janv—4 Trésorier.

Hôtel St-Louis. CET Hôtel, qu'on réparait depuis cinq mois, est maintenant en parfait état. L'ouverture en est fixée à MARDI, 9 janvier 1866. O. E. HALL. 5jan—1m

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, & Co., Reims.

LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin. Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables. COUTURIÉ FRERES, 5janv—1W 37, rue Vieille-Levée.

Cigares de la Havane. IMPORTATION DIRECTE.

100,000 Cigares de la Havane des marques les plus favorites; La Española, Flor de Santiago, Henry Clay, H. Upmann, Clay, Calhoun et Webster, La Carolina, &c.; 20 barils de cigarettes, La Honradez; 30 balles de tabac en feuilles; 1,000 caisses de tabac à chiquer de la Virginie et de l'Ouest, venant des fabricants les plus renommés, 20,000 cigares de Connecticut, 10,000 livres de tabac à fumer; de même qu'un choix complet de PIPES; En vente chez S. HERNSHEIM, 30 jan—10 73 rue Gravier.

OPTOMÉTRIE! Correction de vues anormales.

LE PROFESSEUR NAUK, opticien, de l'Ecole Polytechnique de Berlin (France), est en ville pour quelques jours seulement et a ouvert un cabinet au No 11 de la rue Royale ... Il corrige la myopie ... Dans le strabisme ... 21 janv—1m

Briques anglaises à feu.

15,000 BRIQUES anglaises à feu, à vendre, en lots, au gré des acheteurs, par MARCY, MAGGET & MAURY, 14 jan—1m Au coin des rues Carondelet et Gravier.

SUCCESSION DE A. D. DONOVAN. AVIS.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de A. D. Donovan sont averties de les présenter au soussigné, sans retard. WM. R. CRANE, curateur. Bureau, rue Girod, près Camp. Nlle-Orléans, 23 janvier 1866. 23 janv—3 fev 10

PERDU. LE certificat No 1,265 pour cinquante actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, daté le 3 décembre 1855, en faveur de W. A. Goodwyn, a été perdu. Avis est donné qu'un nouveau certificat a été demandé à la compagnie. SOULIGNY & ESCLAPON, 9jan—3mm—1fps

GROCERIE A VENDRE. A VENDRE, pour cause de santé, une GROCERIE bien achalandée, située au coin des rues Chartres et Hôpital, No 294. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 9janv—4t—6PP

MAGASIN D'HABILLEMENTS DU DERNIER GENRE DU CRESCENT CITY.

ROBERT PITKIN. Rue du Camp, Nos 13 et 15. En face de l'entrée réservée aux dames au City Hotel.

Un grand Stock de HABILLEMENTS des derniers genres. HABILLEMENTS de jeunes Gens et Enfants. CHEMISES, COLS, CRAVATES, CHEMISES de peau, BRETELLES, CHAUSSONS, MOUCHOIRS, &c., &c.

MALLES, VALISES, SACS de voyage et PARAPLUIES!

Il fait les vêtements sans retard et dans un genre qui ne laisse rien à désirer. 30janv—1m

SUCCESSION DE CHAS. C. COLLINS.

LES personnes qui doivent à la succession de feu Chas C. Collins sont requises de régler dans le plus court délai possible avec le soussigné administrateur. Tous comptes ou billets dont le règlement ne serait pas fait ... A. CARRIERE, 31jan—1m 35 rue Bienville, entre Chartres et Vieille Levée.

MEUBLES. A vendre au-dessous du prix coûtant.

A VENDRE—au No 142 de la rue de Chartres. Un beau lot de MEUBLES de rencontre comprenant: bois de lits, armoires, toilettes, buffets, tables, lavabos, sofas, chaises, fauteuils, rideaux, sofas, ottomanes, chaises de salon, tables de salle à manger, pendules et tableaux, &c. 31janv—6

India Pale Ale en bouteilles et demi bouteilles.

EN débarquement du navire Victoria, capitaine Monroe, de Liverpool, 100 caisses de 7 douzaines chaque, de la marque Bass & Co et Allsopp. A vendre par CESAIRE FASSY, 26 janv—3 46 rue St-Louis.

EN débarquement du RIVAL, de Bordeaux, et à vendre par OSCAR BERCIER & Co. 42 et 44 Vieille Levée.

30 barriques VIN ROUGE, Bas Médoc. 75 caisses do Château Trouton à l'Emert, 350 do do Léoville Brand T. Drouet, 25 do do Seadre Cays., 20 do FRUITS A L'EAU DE VIE, assortis, 20 do do do do 24/2 flacons. 20 do PRUNES A L'EAU DE VIE, 10 do do do 24/2 flacons, 10 do FRUITS AU JUS, 20 do do 24/2 flacons, 20 bouteilles EAU DE VIE Larronde Frères 1825, 50 paniers CHAMPAGNE Black seal, 100 caisses VERMOUTH de la Comète. —Au Drawback— VINS en barriques et en caisses, EAUX DE-VIE, SARDINES, VERMOUTH, FRUITS, etc, etc. 28 janv—6 PP

MACHINE A VAPEUR A VENDRE. UNE belle machine à vapeur, avec bouilloire, de la force de huit chevaux et en parfait état. S'adresser rue Bienville, No 50. 24 jan—7t

HOTEL DE L'EUROPE. 21, East Houston Street, coin de Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway. Mmes H. CHOL et F. PEATS, CUISINE FRANÇAISE. 2/44—6m—5pt

GRIMA & STARK, NOTAIRES PUBLICS, Rue Carondelet, No. 5, au premier. FÉLIX GRIMA AVOCAT ET NOTAIRE PUBLIC. T. O. STARKE, NOTAIRE PUBLIC COMMISSAIRE D'ACTES ET COMPTABLE. 1 mars—3m

COLLEGE DE COMMERCE ET DE TELEGRAPHIE DE BRYANT, STRATTON & CHAPMAN. Rue Carondelet, No 33, Nlle-Orléans, Lne.

LE cours embrasse la caligraphie, la télégraphie, la tenue des livres, le calcul commercial, les calculs ...

MM. A. V. ROMAIN ET J. GENTIL se proposent d'ouvrir une INSTITUTION à la Nouvelle-Orléans pour un nombre limité d'élèves ...

DUMONTEIL & VILLERE, Négociants-Commissionnaires, COURTIERS DE MARCHANDISES, RUE FRONT-LEVÉE, No. 27.

ONT toujours à vendre des vins de ... Havane ...

Collège et Institut Militaire de l'Etat de la Louisiane.

CE Collège est ouvert depuis le 2 octobre dernier. La session de cinq mois finira le 28 ... D. F. BOYD, Surintendant, 27 déc—1m A Alexandrie, Louisiane.

GEO. H. DUNBAR, FABRICANT DE LIQUEURS. 8 .... RUE ST-LOUIS .... 8. Nlle Orléans. 15 janv—3m

AVIS AUX EMIGRANTS EUROPEENS. 100 FERMIERS trouveront à s'engager immédiatement au No 144, rue Royale ... ST. L. DESTEZ. 21janv—3t

AVIS. TOUTES les personnes qui doivent à Thomas F. Gunn, décédé et ci-devant de cette ville, sont requises de venir payer immédiatement, et toutes celles qui ont des réclamations à faire valoir contre sa succession sont priées de les présenter. WILLIAM T DAVIS, Exécuteur testamentaire, 22 jan—3fev10 Rue du Canal, No 100.

LA maison C. RATELET & FILS, 66 rue de la Douane, vient de recevoir une partie de ses marchandises pour la saison de printemps et les vendra ... CHEMISES françaises, CORSETS, COUTILS, MERINOS, COTONNADES, TARLATANES, BAREGES, GRENADINES, ORIENTALES, &c. &c. ... 22 jan—15

Vieux Whisky Bourbon, de Miller. NOUS avons constamment en magasin un approvisionnement de cette célèbre marque de vieux Whisky Bourbon. La véritable marque Chicken Cock, de la fabrique de Jacob A. Miller, de Paris, comté de Bourbon, Kentucky, est à vendre, en lots au gré du commerce par MARTIN, DOLHONDE & COBB, 21 jan—1W rue Natchez No. 37.

Marons Marons Marons. MARONS DE SAVOIE. EN débarquement du steamer Alabama de Liverpool, 100 1/2 barils marons de premier choix. A vendre par G. BORZINO, 21jan—8 No 71 rue de la Vieille-Levée.

JOHNSON, DENIS, HERAULT & LEGENDRE, AVOCATS, 16, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, ET Paroisse St-Jacques.

LES soussignés se sont associés pour l'exercice de leur profession devant les Cours de la Nouvelle-Orléans. Ils pratiqueront également dans les 3me, 4me et 5me Districts Judiciaires, comprenant les paroisses suivantes, savoir: St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, ainsi que les paroisses Iberville, et Est et Ouest Baton Rouge. CHARLES ANDREW JOHNSON, HENRY DENIS, ST MAURICE HERAULT, EMILE LEGENDRE. 20 janv 2 PP et 1W

Avis aux Entrepreneurs. M. FIRMIN LEVASSEUR, No 111, Promenade Carondelet (Vieux Bassin) près Claiborne, offre à vendre au plus bas prix du marché et à des conditions avantageuses, tout ce qui concerne la construction, savoir: briques, sable, terre du fleuve, chaux, plâtre, ciment, lattes, bardeaux, charpente, &c. Il a toujours en mains du bois de frêne, du bois gras et du bois de cyprès—Se trouvent également à vendre par lui du mais, du son, de l'avoine et du foin. 11janv—1m

A VENDRE. La belle propriété encoignure Ste Anne et Tremé, avec maison à étages, en briques, contenant deux chambres ... S'adresser à H. Rivet, coin des rues Bienville et Chartres. 25 jan—

N. VIGNIE, Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIÉTÉS FONCIERES TERRAINS NUS, Habitations, et terres en général. Bureau, Passage de la Bourse, No 41, près de la rue de la Douane. 10jan—1m

HOTEL DE SOTO. En face du wharf de la Compagnie de Steamers de l'Atlantique et du Mississippi, rue Front Levée.—Entrée au No 5 de la rue Bienville.

CE grand Hôtel ayant été complètement réparé et meublé à neuf, sera ouvert pour les pensionnaires et les voyageurs, le 1 janvier 1866. ...

John A. LETTER vs CASTLE GREEN. SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17 840. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ... je procéderai le MARDI vingt de février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans. 19 janv—27—A13 3 fev

Banque de la Nouvelle-Orléans.

UNE élection de Directeurs de cette Institution a eu lieu le 22 du courant et a eu pour résultat le choix de MM. Frank Williams, Peter Anderson, B. M. Horrell, R. Summs, W. A. Elmore, Jno Crickard, Jno Pemberton, C. A. Eager, W. A. Violett, W. P. Ellison, W. A. Johnson, William Knox. Le Board s'est organisé le 23 du courant en élisant M. Frank Williams président, et M. A. Duchiron caissier. A. DUCHIRON, Caissier. 23janv—3t

LA CINQUIEME COUR DE JUSTICE DE PAIX est maintenant ouverte aux affaires, au même local, No 7, rue des Français. AUGUSTIN VIAVANT, Juge. 20 jan—3

Louisiana Annual Reports.—Volume 16. LES souscripteurs sont informés que la prochaine livraison—104 pages—de ce volume est prête. On peut l'obtenir en s'adressant aux éditeurs. BLOOMFIELD & STEEL, Editeurs de livres de Droit et marchands de fournitures de Bureaux. Rue du Camp No 166, deuxième porte au-dessus de la rue Poydras. 28janv—4t

PENSION ET LOGEMENT. UN jeune Américain qui désire apprendre le français et peut donner les meilleures recommandations, demande la pension et le logement dans une famille française. S'adresser à la boîte 219 au bureau de Poste. 28jan—4t

COMMIS DEMANDÉS. DEUX bons commis parlant français et anglais, et parfaitement au courant de notre genre d'affaires, trouveront de l'emploi chez nous. Il est tout à fait inutile de se présenter si on ne réunit pas toutes ces qualités voulues et n'ayant de bonnes recommandations. C. A. BARRIERE & BRO, 28jan—5t Dry Goods, 135, Canal.

VINS! VINS!

EN débarquement du navire Rival, de Bordeaux, à vendre par H. PIUSSAN, No 19 rue Conti. 50 barriques vin rouge Bourg, 25 do Cantenac et St Emilion, 50 caisses vin blanc Roussillon & Co, 20 do rouge St Julien, Margaux, Cantenac et St Emilion. —En Douane— 50 barriques vin rouge Bourg, 150 caisses do St Julien, Margaux, Cantenac, St Emilion. 28 janv 1W

JOS. P. DEVRON, JOS. P. DEVRON, —16 Rue Natchez—

50 livres Aloes "Cape" en poudre; 50 do do Socotrine do; 100 do Cinchona do; 100 do Jalap do; 100 do Ipeca do; 300 do Blue Mass anglais; 300 do Calomel do; 300 onz Quinine française; 6000 livres Extrait de Campêche. Aussi un assortiment général de drogues de premier choix, à vendre par JOS P DEVRON, 16 rue Natchez. 28 jan—3t

Charbon de Pittsburg. Réduction de prix.

CHARBON de Pittsburg, de la meilleure qualité, est présentement pour les familles, à $1.25 le baril, livré dans tous les quartiers de la ville. Les bateaux à vapeur et les bateaux de remorque sont approvisionnés, à notre dépôt, à une piastre le baril, rendu à bord aucun retard, à toutes les heures du jour et de la nuit. Laissez vos ordres au dépôt, au angle des rues Louisa et Levée, 3me district, ou au No 5 de la rue Carondelet. D. STICKNEY.

H. PIUSSAN, NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR, De vins, eaux-de-vie, whisky, &c. SEUL AGENT POUR LA VENTE DU CHATEAU-LATOUR, HAUT-BRION. 19 .... Rue Conti .... 19 Nouvelle-Orléans.

P. DILLINGHAM, AVOCAT. Bureau au coin des rues Camp et Gravier, Au-dessus de la Banque du Canal. 14 nov—3m

MEDICAMENTS SPECIAUX. Pour la guérison rapide et infaillible des maladies secrètes, traitement facile à suivre en secret, même en voyage. Injection et liqueur. Sirop dépuratif. E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

SIROP PECTORAL. Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée. E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre. 17 nov—1m PP

J. L. COLE, (Ancien Juge de la Cour Suprême de la Louisiane), AVOCAT, BUREAU A l'angle des rues Camp et Gravier, Au-dessus de la Banque du Canal.

Dispensaire et Maison de Santé DE LA RUE BARONNE, A l'angle des rues Baronne et Girod. ...

Avis de société. LES soussignés ont formé une société sous la raison A. JACQUET & BECHET ... A. JACQUET, A. BECHET. ...

AVIS DE SOCIÉTÉ. LES SOUSSIGNÉS ont formé une société sous la raison CARRIERE & LOGAN ... O. CARRIERE, GEO. D. LOGAN, ANT. CARRIERE, en commandite. Nlle-Orléans, 1er janvier 1866. 6jan—1m

P. J. PAVY, NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, 1 mars—1m Rue Royale, No 96.

CORS, OIGNONS, ONGLES DEFORMÉS, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, déplacement du tarse et toutes les maladies du pied guéris par le Dr S. M. BARNETT, chirurgien pédicure, rue CANAL No 168 ... 10 ... PP

AVIS D'ASSOCIATION. ME référant à mon avis du 2 décembre dernier, j'ai l'honneur d'informer aujourd'hui le public que j'ai formé, à partir de ce jour, avec messieurs C. SCHUMACHER et JULES RUEY une nouvelle association sous la raison de commerce de A. STURZENEGGER & Co. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1866. A. STURZENEGGER. 3janv—1m

NOUS référant à l'avis ci-dessus, nous informons ... A. STURZENEGGER & Co. 3 jan—1m

AVIS DE SOCIÉTÉ. LES soussignés ont renouvelé, aujourd'hui, leur société sous la raison KEEP & CAULFIELD, pour les affaires de commission et le commerce de produits en général, aux Nos 77 et 79 de la rue Poydras. EDWARD S KEEP, IGNATIUS CAULFIELD. Nlle-Orléans, 1er janvier 1866. 3jan—1m

Cercles en fer, de Fassmann. DEUX mille paquets, en débarquement du navire Eliza Thayer et du steamer Carolina, à vendre à bas prix par B. FASSMANN, 13jan—1m rue Carondelet, No 61.

J. J. ALBERT, NO 14, RUE BOURBON,—Au premier. OFFRE à vendre, en gros, à des prix très modérés, un grand assortiment de chapeaux feutre français, pour hommes, cadets et enfants. 9janv—2m

CHANGEMENT DE BUREAU. L. B. POTHIER a transporté son bureau du No 4 de la rue Vieille Levée au No 25 de la rue Bienville.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 25 de la rue Bienville, entre les rues Vieille Levée et Chartres. 19 nov

GEO. G. GARNER, marchand de comestibles en gros et marchand commissionnaire, rue de la Commune No 63 et rue du Canal No 44, désirant associé les services de MM. GOODRICH et CHS. E. RAILEY, ci-devant marchands de comestibles en gros et marchands commissionnaires en cette ville, est prêt à remplir tous les ordres, pour familles et habitations, aux plus prix du marché. 17déc—3m

Cobb, Dolhonde & Co, Marchands - Commissionnaires et expéditeurs, No 7, North Second Street, entre Chesnut et Market, St Louis.

Martin Dolhonde & Cobb, Facteurs de Coton et de Tabac—Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs, No 37, rue Natchez, N-Orléans, (Lne)

ILS sollicitent des ordres pour l'achat ou la vente de Coton, Sucre, Mélasse, Café, Comestibles, Produits de l'Ouest, Grains de toute espèce, Foin, Fournitures de marine, Toile et Corde d'emballage, &c. &c. Ils s'en chargent personnellement. 12 déc—3m

J. Mason Martin, Jas. P. Butts, E. H. Martin, de commandite.

MARTIN & BUTTS, FACTEURS DE COTON ET Marchands-Commissionnaires. Bureau, rue Gravier, No 172, au premier. 19 jan—3m Nouvelle-Orléans.

CESAIRE FASSY, NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE. Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c. ET MARCHAND EN BOIS MERRAINS, 46, rue St Louis, 1er jan—3m Nouvelle Orléans.

A VENDRE. EN magasin et en débarquement des navires Missouri, Franklin, Minnie Mûller et Méditerranée—... Muscat, ... 225 caisses sardines, quarts de boîtes, 30 do huile d'olive de Possel, grandes et demi bouteilles. A vendre par COUTURIÉ BROTHERS, 12 jan—1m 37 et 39, Vieille Levée.

Darby & Tremoulet contre leurs créanciers. ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 17 334—Avis est donné aux créanciers des insolvables de se présenter devant M. Octave Morel notaire public, le deuxième jour de mars 1866 ... E. M. LEHMANN, Député Greffier. 30 jan—15 et 1m

H. B. EGGLESTON vs GEO. M. LŒNING—No 18,118.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par les présentes donné aux créanciers de Geo. M. Lœning ... J. G. CHALON, Député Greffier. 17jan—27 A17

POUR MATAMOROS.

Départ SAMEDI 3 février. La steamer anglais PISANO, ... EDM J. FORSTALL & FILS, Rue Carondelet, No 33. 30janv—3t

POUR RIO JANEIRO.—La belle et forte ... Thomas Wood, ... J. M. ORIOL, 177 Vieille Levée.

POUR VERA CRUZ—Partira positivement le samedi 3 février 1866—La goélette ... FANCY, capitaine ... L. JOUBLANC, ... 30 janv

POUR LA HAVANE—Le paquet régulier, goélette américaine TALISMAN, capitaine ... E. TRODSBORO, Nos 30 et 31 ... Douane. 30janv—4t

Pour VERA CRUZ—La belle barque américaine de première classe R. G. W. DODGE, capitaine S. M. Waite, ... L. JOUBLANC, 17 jan 20 rue Natchez, près Magasins.

POUR VERA CRUZ ET TAMPICO.—La belle goélette anglaise de première classe FOUR SISTERS, ... L. JOUBLANC, 14 jan 20 rue Natchez.

AGENCE D'IMMIGRATION, 54, RUE DE L'UNION, Nlle Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde, soit de la Chine. 23nov—1an

TRAITES A VUE ou à TERME SUR LE COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS, A vendre par L. GRAND & CO, 16 jan—3m 8 rue Carondelet.

M. SOUCHON FILS, RUE ORLEANS, encoignure BOURBON. M. SOUCHON Fils annonce respectueusement au public qu'il a repris l'office de son père, avec le concours du Docteur BECKETT, D. C. S. Il se charge de toute la partie dentaire ... 31janv—3m

TRANSFERT DE CABINET. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, A transporté son cabinet et son domicile au No 16 rue Dauphine, une maison après la rue du Canal, près de Lopez. 14déc—3m

Marchandises nouvelles CHEZ C. A. BARRIERE & BROS., 135 .... Rue du Canal .... 135.

LES soussignés viennent de recevoir par les steamers La Caroline et Alabama— Deux (2) caisses BAREGES, Une (1) caisse GRENADINES, &c., Cinq (5) caisses BATISTES imprimées, Trois (3) caisses TOILES IMPRIMÉES, Deux (2) caisses PERCALES françaises, Vingt-cinq (25) caisses INDIENNES anglaises, fond blanc, Dix caisses (10) caisses BONNETERIE anglaise, Comprenant une grande variété de articles ... A TRÈS BAS PRIX. 25 jan—10 C. A. BARRIERE & BROS.

Dr BERJOT, De la Faculté de Paris. DONNE des consultations gratuites ... 19 jan—1m

AVIS. LE DOCTEUR BERJOT, de la Faculté de Paris, ... rue Dauphine 136. ...

HOTEL DE L'AMERIQUE DU SUD. No. 36, East Houston street, près Broadway. Tenu à l'Européenne par A. Ligier. ... On parle Français, Anglais et Espagnol. 27déc—

C. A. RICHARDS. ETABLISSEMENT pour la vente en bouteilles de vins et esprits, RUE DU CAMP, No 96. ... —EGALEMENT— Les célèbres Vins et Esprits, Standard de C. A. Richards. ... 11déc

O. B. GRAHAM & CO, 130 .... RUE GRAVIER .... 130. Entre les rues Camp et St Charles. Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en mains ... 3 janv—1m

Toile patentée pour les Toits. A bon marché, durable et aisément appliquée. PEINTURE PATENTÉE POUR LES TOITS. ARTICLES POUR TOITS EN GRAVIER. FEUTRE ET POIX POUR LES TOITS. —Constamment en magasin— Fabrique commerciale pour peintures. PEINTURE BLANCHE ET PEINTURE ZINC. UN FORT STOCK DE Vernis, Huiles, Papier sablé, Articles de peintres et d'artistes, Peaux de chamois et articles pour Fleurs en cire. Seule agence pour la vente des articles de PHOTOGRAPHES, D'OLDEN ET SAWYER. PRODUITS CHIMIQUES FRAIS POUR LA PHOTOGRAPHIE. FRANCIS HUMPHREYS, Rue Royale, No 61, Nlle-Orléans, (Lne) 16janv—1m

Plomb de chasse. 100 sacs de plomb de chasse des Nos 5, 6, 7, 8, 9, venant d'être reçus. A vendre par CUSACHS & OGDEN Encoignure St. Philippe et Royale.

Restaurant Antoine. 35 Rue St Louis, entre Passage de la Bourse et Royale. M. ANTOINE, restaurateur, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'à partir de mercredi, 21 du courant, il aura transféré son restaurant de la rue St Pierre à la rue St Louis, ... Table d'hôte et chambres garnies, le tout à prix modérés. 17jan—1m

HOTEL ST LOUIS, Tenu par Henri Barthe. Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon. Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de famille, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. M. Henri Barthe ... 14 novembre—1W

RESTAURANT FRANÇAIS, 72 ...... RUE DE CHARTRES ...... 72. Tenu par Philippe Forget, Ancien propriétaire du Restaurant des Amis. CHAMBRES GARNIES. Pension au ... Ph. FORGET ...

HABITATION BOHEMIA dans la paroisse Plaquemines. VENTE DE SYNDIC A L'ENCAN. Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, No. 17 334. W. URQUHART et autres vs SES CREANCIERS. PAR J. B. WALTON & DESLONDE. J. B. WALTON, encanteur. Bureau, rue Carondelet, No 12.

JEUDI, 15 février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs ... La magnifique habitation sucrière dans la Paroisse Plaquemines, ... Les actes de vente par devant P. C. Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19janv—5 ... 3, 14, 16 fev